



SITUATION FINANCIERE DE L'ASSURANCE CHOMAGE

PREVISION POUR LES ANNEES 2014 ET 2015

Septembre 2014

Cette note présente la prévision de la situation financière de l'Assurance chômage pour les années 2014 et 2015, les dépenses et recettes étant désormais stabilisées jusqu'à la fin août 2014. Cette prévision intègre l'impact de la Convention d'Assurance chômage du 14 mai 2014, dont certaines mesures ont pris effet dès le 1^{er} juillet et les autres débiteront au 1^{er} octobre.

PREVISIONS ECONOMIQUES ET FINANCIERES

Croissance

Selon les résultats détaillés publiés par l'Insee le 23 septembre, la croissance a stagné au 2^{ème} trimestre 2014, comme au 1^{er} trimestre. Ce résultat porte l'acquis de croissance pour 2014 à +0,3 % en moyenne annuelle, après une croissance de +0,4 % en 2013.

Les dernières informations conjoncturelles font état d'une dégradation des **perspectives d'activité** en France. L'indicateur synthétique du climat des affaires, calculé par l'Insee à partir des réponses des chefs d'entreprise des principaux secteurs d'activité, a baissé de 4 points depuis le mois de mai. Il est nettement inférieur à sa moyenne de long terme.

Le Consensus des économistes de septembre a revu à la baisse ses prévisions de **croissance** pour 2014 (-0,3 point) et 2015 (-0,2 point) par rapport à sa prévision de mai. Le PIB progresserait ainsi de +0,5 % en moyenne annuelle en 2014 et de +1,1 % en 2015. En outre, l'inflation serait limitée à +0,7 % en moyenne annuelle en 2014 et à +1,0 % en 2015. La prévision financière de l'Unédic s'appuie sur ce Consensus.

Emploi affilié et contributions d'Assurance chômage

Au 2^{ème} trimestre 2014, l'**emploi affilié à l'Assurance chômage** a progressé (+11 000 postes, après -23 000 au trimestre précédent¹), soutenu par la progression de l'intérim et par les politiques publiques d'emploi. Globalement, depuis le 2^{ème} trimestre 2012, il est en recul (environ -100 000 postes sur 2 ans), conjointement à la détérioration des perspectives de croissance.

En raison de la faiblesse de l'activité et des délais habituels d'ajustement de l'emploi à la croissance, l'emploi affilié à l'Assurance chômage reculerait à nouveau au 2^{ème} semestre 2014, de respectivement -22 000 et -11 000 postes aux 3^{ème} et 4^{ème} trimestres. La baisse serait atténuée par les effets du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE). Sur l'ensemble de l'année 2014, 46 000 postes seraient détruits.

En 2015, sous les effets conjoints de la croissance améliorée, du CICE et du pacte de responsabilité², l'emploi affilié à l'Assurance chômage progresserait légèrement : +27 000 postes sur l'année.

En 2014, en lien avec la faible inflation et la hausse du chômage, le **saire moyen par tête** (SMPT) ralentirait à +1,6 %, après +1,8 % en 2013. En 2015, l'inflation resterait faible et le niveau de chômage élevé continuerait de peser sur le pouvoir de négociation des salariés : la progression du SMPT serait limitée à +1,3 %.

Conjointement au ralentissement du SMPT et au recul de l'emploi affilié, la progression de la **masse salariale** resterait modérée en 2014 : +1,5 % sur l'année, après +1,2 % en 2013. En 2015, la masse salariale ralentirait à +1,2 %, en lien avec le ralentissement des salaires et le recul de l'emploi.

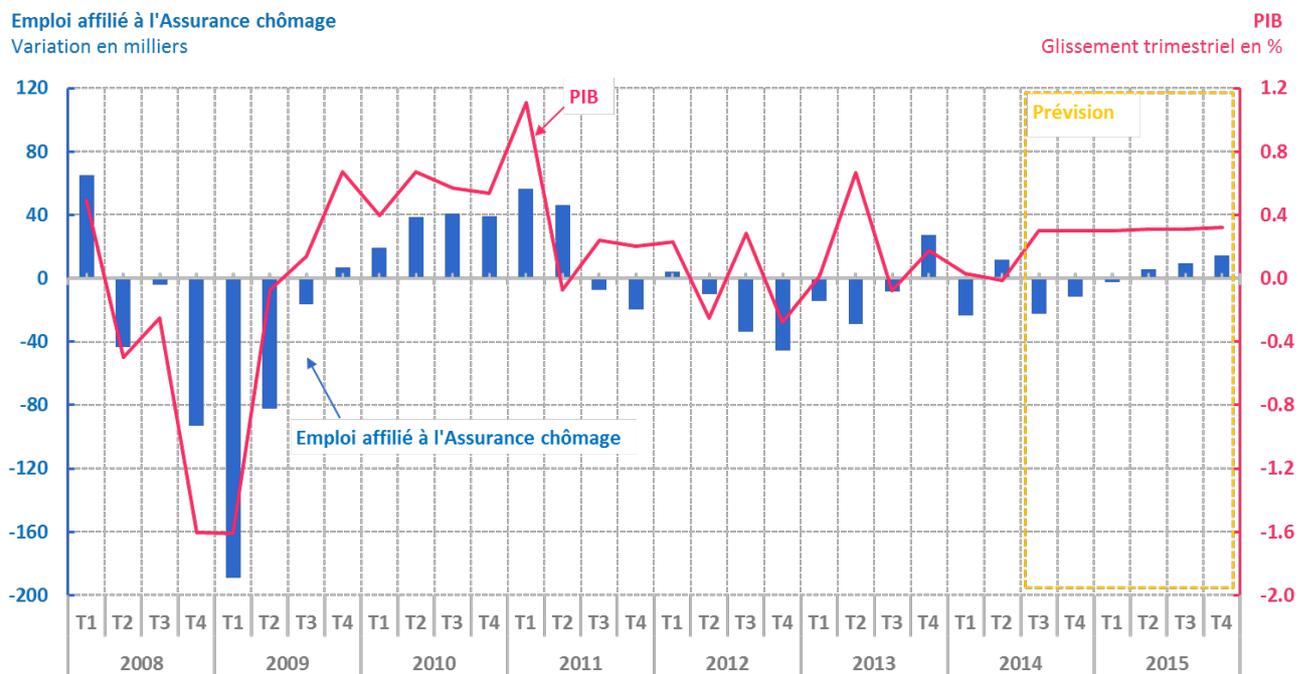
L'évolution du montant des **contributions d'Assurance chômage** est indexée sur l'évolution de la masse salariale. Elle serait en plus augmentée de 0,2 point sur 2014 et de 0,3 point sur 2015 par l'impact de la nouvelle convention d'Assurance chômage de 2014 (hausse des contributions relatives aux annexes 8 et 10 concernant les intermittents du spectacle et suppression de la limite d'âge de 65

¹ Estimations de l'Unédic à partir des données de l'Insee d'emploi salarié des secteurs marchands.

² Le CICE et le pacte de responsabilité consistent en une baisse des charges sur le travail.

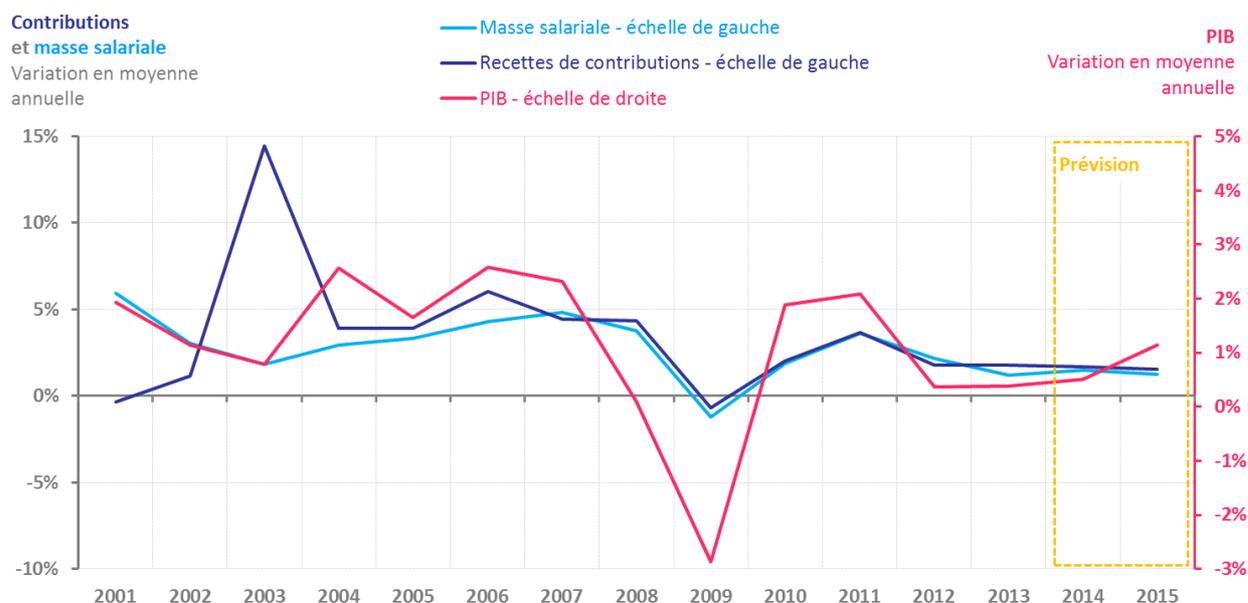
ans pour les contributions). Ainsi, les recettes de contributions pour l'Assurance chômage progresseraient de +1,7 % en 2014 et de +1,5 % en 2015.

Graphique 1 - Prédiction de croissance et d'emploi affilié à l'Assurance chômage



Sources : Insee, Pôle emploi, estimations et prévisions Unédic
 Champ de l'emploi affilié à l'Assurance chômage : France métropolitaine, données cvs

Graphique 2 - Prédiction de croissance, de masse salariale et de contributions d'Assurance chômage



Sources : Acooss, Insee, Unédic, prévisions Unédic
 Champ de la masse salariale : France entière - Le champ est celui de l'Acooss, qui à la différence du champ de l'Assurance chômage, inclut les grandes entreprises nationales.

Chômage

Après un recul fin 2013 dû à la baisse ponctuelle de la population active³, le **chômage au sens du BIT**⁴ mesuré par l'Insee s'est stabilisé au 1^{er} semestre 2014. Il s'élève à 9,7 % à la fin du 2^{ème} trimestre en France métropolitaine.

Sur le restant de l'année 2014, le chômage BIT repartirait à la hausse. En effet, l'emploi total augmenterait grâce au ralentissement des destructions d'emploi marchand et aux contrats aidés dans le non marchand. Cela ne serait pas suffisant pour compenser la progression de la population active. Ainsi, le taux de chômage BIT atteindrait 9,8 % fin 2014, soit +0,1 point sur l'année. Sur les listes de Pôle emploi, cela se traduirait par 59 000 inscriptions supplémentaires en catégorie A⁵ au 2^{ème} semestre, après une hausse de 91 000 au 1^{er} semestre.

Quant aux demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi tout en ayant exercé dans le mois une activité rémunérée courte ou à faible intensité horaire (catégories B et C), leur nombre progresserait également : +51 000 personnes sur le 2^{ème} semestre 2014 après +46 000 sur le 1^{er} semestre. En effet, avec la reprise de la croissance, les activités professionnelles occasionnelles seraient particulièrement dynamiques.

En 2015, le ralentissement des entrées en contrats aidés et la faible croissance limiteraient la progression de l'emploi total. Il en résulterait une progression du chômage BIT de près de +0,3 point sur l'année : fin 2015, le taux de chômage s'établirait à 10,1 %. Parallèlement, la catégorie A augmenterait encore de +96 000 inscrits sur l'année, et les catégories B et C de +71 000 personnes.

Chômage indemnisé et dépenses d'allocations

Au 1^{er} semestre 2014, l'effectif de **chômeurs indemnisés** par l'Assurance chômage est resté quasiment stable, malgré la hausse des inscriptions sur les listes de Pôle emploi. Cette stabilité s'expliquerait par trois facteurs : la baisse de la part des demandeurs d'emploi entrant en indemnisation, l'intensification de l'activité réduite au-dessus des seuils d'indemnisation de 2013 et la part élevée des sorties d'indemnisation pour motif de fin de droit. Fin juin 2014, on compte 2 317 000 chômeurs indemnisés par l'Assurance chômage en France (allocation d'aide au retour à l'emploi ou ARE).

Dès octobre 2014, la nouvelle Convention d'Assurance chômage élargira l'accès à l'indemnisation, par la suppression des seuils conditionnant le cumul entre l'allocation chômage et le salaire ainsi que, progressivement, par la mise en place des droits rechargeables. Ainsi, à fin décembre 2014, on dénombrait 2 396 000 chômeurs indemnisés en ARE, soit une hausse de +93 000 indemnisés sur l'année, dont +82 000 seraient imputables au seul effet de la Convention.

En 2015, avec la poursuite de la montée en charge des effets de la nouvelle Convention, le nombre de chômeurs indemnisés par l'Assurance chômage (ARE) s'accroîtrait à nouveau, quoique plus modérément : +74 000 personnes sur l'année, dont +24 000 imputables à la nouvelle Convention.

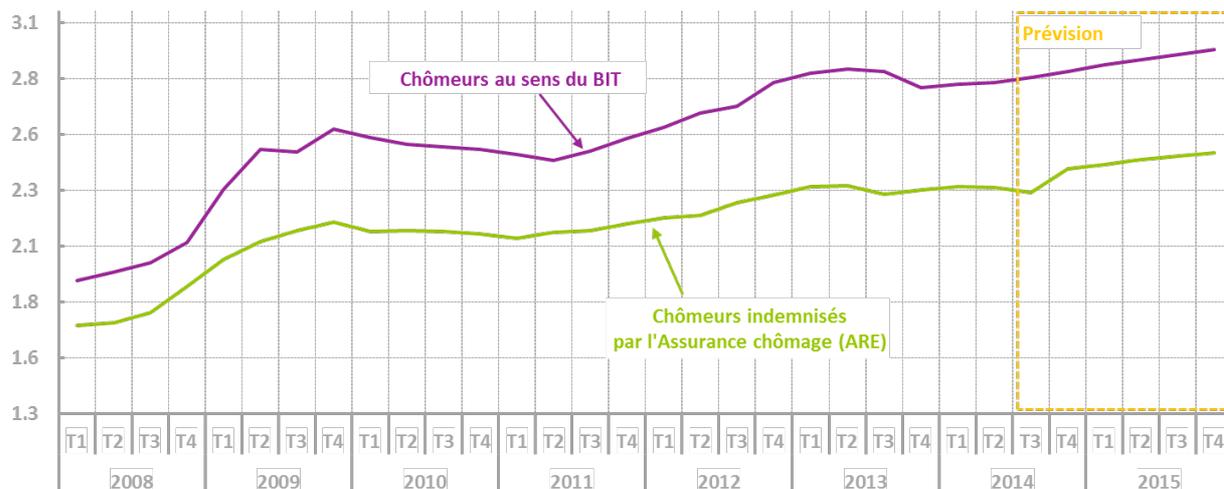
³ La baisse de population active en 2013 serait en partie liée à la conjoncture difficile. En effet, certains chômeurs se seraient retirés du marché du travail, découragés de trouver un emploi. De plus, certains inactifs auraient retardé leur entrée sur le marché du travail. (Source : Dares, Insee)

⁴ Le Bureau International du Travail définit un chômeur comme une personne en âge de travailler mais sans emploi, qui recherche activement un emploi et serait disponible pour le prendre dans les 15 jours. Il n'est pas forcément inscrit sur les listes de Pôle emploi (et inversement).

⁵ La catégorie A regroupe des demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et sans emploi.

Graphique 3 - Prédiction de chômage au sens du BIT et chômage indemnisé par l'Assurance chômage

Effectif en millions



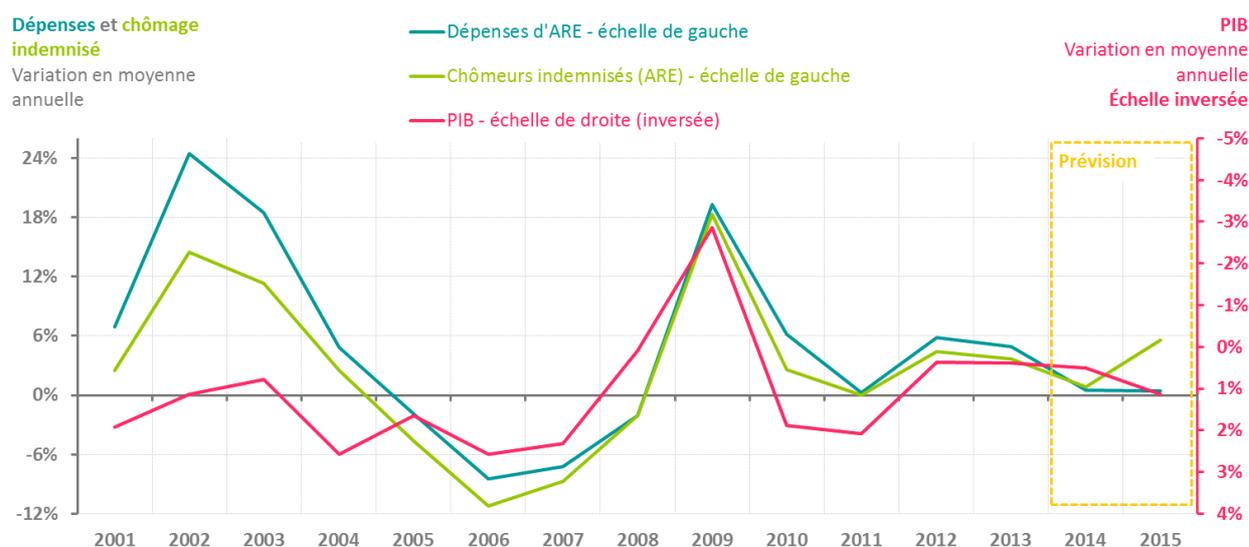
Sources : Insee, Pôle emploi, prévisions Unédic

Champs : Chômage au sens du BIT sur France métropolitaine, chômage indemnisé en ARE sur France entière, données cvs

Ainsi, le chômage indemnisé (ARE) augmenterait de +0,8 % en moyenne annuelle sur 2014 et de +5,6 % sur 2015. L'évolution des **dépenses d'allocations** (ARE), fortement liée à celle du chômage indemnisé, serait réduite par les nouvelles mesures de la Convention. En effet, le montant d'indemnisation baisserait en moyenne, du fait de l'abaissement du taux de remplacement brut⁶ minimal de 57,4 % à 57 % et des nouvelles modalités de calcul des droits rechargeables. Celles-ci sont fondées sur la reprise systématique du droit initial à chaque nouvelle perte d'emploi. Précédemment, le calcul des droits reposait sur une comparaison qui conduisait à prendre en compte le capital le plus favorable. Désormais, la comparaison des droits est supprimée.

Au final, les dépenses d'allocations ARE progresseraient de +0,5 % sur 2014 et de 0,4 % sur 2015.

Graphique 4 - Prédiction de croissance, de chômage indemnisé et de dépenses d'allocations



⁶ Indemnisation brute par rapport au salaire de référence brut

*Sources : Insee, Pôle emploi, Dares, Unédic, prévisions Unédic
Champ du chômage indemnisé en ARE : France entière, données cvs*

Encadré - Les déterminants des dépenses d'allocations : effectif de chômeurs indemnisés, allocations journalières et nombres de jours indemnisés

Cet encadré apporte un éclairage sur les facteurs déterminant les dépenses d'allocations. Dans un premier temps, cela permet d'expliquer comment l'on passe des effectifs prévus de chômeurs indemnisés aux dépenses d'allocations. Dans un second temps, cela permettra d'éclairer l'impact de la nouvelle Convention d'Assurance chômage.

Les dépenses mensuelles d'allocations dépendent de l'**allocation journalière** moyenne versée et du **nombre de jours** indemnisés moyen dans le mois. Ces deux facteurs varient selon la situation des personnes indemnisées, notamment selon l'exercice ou non d'une activité rémunérée tout en étant demandeur d'emploi. En moyenne sur 2013 :

- Lorsque les demandeurs d'emploi exercent une activité rémunérée et cumulent une allocation chômage avec un salaire, ils sont indemnisés 19 jours sur le mois, pour une allocation journalière de 39 euros.
- Les chômeurs totalement indemnisés (sans activité rémunérée) sont quant à eux indemnisés 29 jours et leur allocation journalière s'élève à 37 euros.

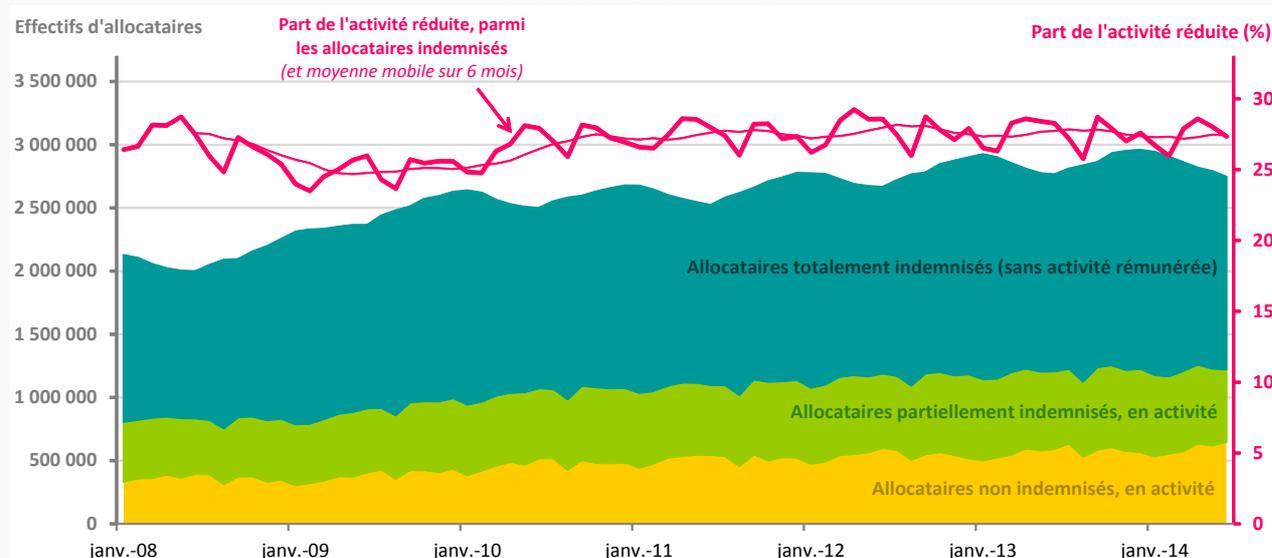
Le tableau 1 et le graphique 5 illustrent les évolutions récentes des effectifs de personnes indemnisables, de l'allocation journalière moyenne et du nombre moyen de jours indemnisés, selon la pratique d'une activité rémunérée tout en ayant un droit ouvert à l'Assurance chômage.

Tableau 1 – Effectif de chômeurs indemnisables, allocation journalière moyenne et nombre moyen de jours indemnisés, selon l'exercice ou non d'une activité réduite

	Effectifs				Allocation journalière moyenne (€)		Nombre moyen de jours indemnisés	
	Indemnisés en activité (a)	Indemnisés sans activité (b)	Part de l'activité chez les indemnisés (%) (a)/(a+b)	Non indemnisés en activité	indemnisés en activité	indemnisés sans activité	indemnisés en activité	indemnisés sans activité
2010	567 000	1 550 000	27	471 000	38	35	19	29
2011	583 000	1 540 000	27	514 000	38	36	19	29
2012	616 000	1 607 000	28	542 000	38	37	19	29
2013	631 000	1 662 000	28	571 000	39	37	19	29

Source : Fichier National des Allocataires (Pôle emploi, Unédic), échantillon au 1/100^{ème}
 Champ : Allocataires de l'Assurance chômage ayant un droit ouvert en ARE, France entière, données brutes

Graphique 5 – Les personnes indemnisables par l'Assurance chômage, selon qu'elles exercent, ou non, une activité rémunérée



Source : Fichier National des Allocataires (Pôle emploi, Unédic), échantillon au 1/100^{ème}
 Champ : Allocataires de l'Assurance chômage ayant un droit ouvert en ARE, France entière, données brutes

Ainsi, le recours à l'activité réduite a progressé ces dernières années, en lien avec l'évolution du marché du travail, l'utilisation plus intense de l'intérim, du travail à temps partiel et des CDD courts. De même, l'allocation journalière moyenne a eu tendance à continûment augmenter, sous les effets de l'inflation et de la hausse des salaires. En revanche, le nombre moyen de jours indemnisés est stable sur le passé, aussi bien chez les personnes en activité réduite que chez les personnes dépourvues d'activité.

Dès ce second semestre 2014, la nouvelle Convention d'Assurance chômage élargirait la possibilité de cumul d'une allocation avec un salaire et aurait un effet à la baisse sur l'allocation journalière moyenne et le nombre moyen de jours indemnisés. Les évolutions de ces éléments seront donc observés avec beaucoup d'attention sur les mois à venir, dans le cadre du suivi des effets de la Convention.

Tableau 2 - Principales évolutions économiques

	2013	2014 Prévision	2015 Prévision
Croissance, Prix, Emploi, Salaire, Chômage <i>(évolution en moyenne annuelle)</i>			
PIB	0.4%	0.5%	1.1%
Indice des prix à la consommation	0.9%	0.7%	1.0%
Emploi total	-0.2%	0.3%	0.1%
Emplois affiliés à l'Assurance chômage	-0.6%	-0.1%	-0.1%
Salaire moyen par tête (SMPT) dans le secteur concurrentiel	1.8%	1.6%	1.3%
Masse salariale dans le secteur concurrentiel	1.2%	1.5%	1.2%
Chômeurs indemnisés Assurance chômage (ARE)	3.6%	0.8%	5.6%
Emploi, Chômage (niveau en fin de période CVS)			
Emploi total	26 379 000	26 401 000	26 438 000
Emplois affiliés à l'Assurance chômage	16 440 000	16 394 000	16 421 000
Taux de chômage BIT	9.7%	9.8%	10.1%
DEFM A (demandeurs d'emploi en catégorie A)	3 307 000	3 457 000	3 553 000
DEFM catégories B, C	1 599 000	1 696 000	1 767 000
Dispensés de recherche d'emploi	57 000	27 000	7 000
DEFM catégories A, B, C + Dispensés de recherche d'emploi	4 963 000	5 181 000	5 327 000
Chômeurs indemnisés Assurance chômage (ARE)	2 303 000	2 396 000	2 470 000
Emploi, Chômage (variation sur la période)			
Emploi total	60 000	22 000	37 000
Emplois affiliés à l'Assurance chômage	-24 000	-46 000	27 000
DEFM catégorie A	175 000	150 000	96 000
DEFM catégories B, C	104 000	97 000	71 000
Dispensés de recherche d'emploi	-40 000	-29 000	-20 000
DEFM catégories A, B, C + Dispensés de recherche d'emploi	239 000	218 000	146 000
Chômeurs indemnisés Assurance chômage (ARE)	23 000	93 000	74 000

Sources : Insee, Pôle emploi, Dares, ACOSS, prévisions Unédic

Champs :

Emploi total, emploi affilié, chômage BIT et DEFM : France métropolitaine, données cvs

Chômage indemnisé en ARE : France entière, données cvs

SMPT et masse salariale : France entière, données cvs - Le champ est celui de l'Acoss, qui à la différence du champ de l'Assurance chômage, inclut les grandes entreprises nationales.

Situation financière de l'Assurance chômage

La variation de trésorerie de l'Assurance chômage présenterait un déficit de -3,8 milliards d'euros en 2014 et de -3,5 milliards d'euros en 2015.

La situation financière de l'Assurance chômage serait de -24,9 milliards d'euros fin 2015.

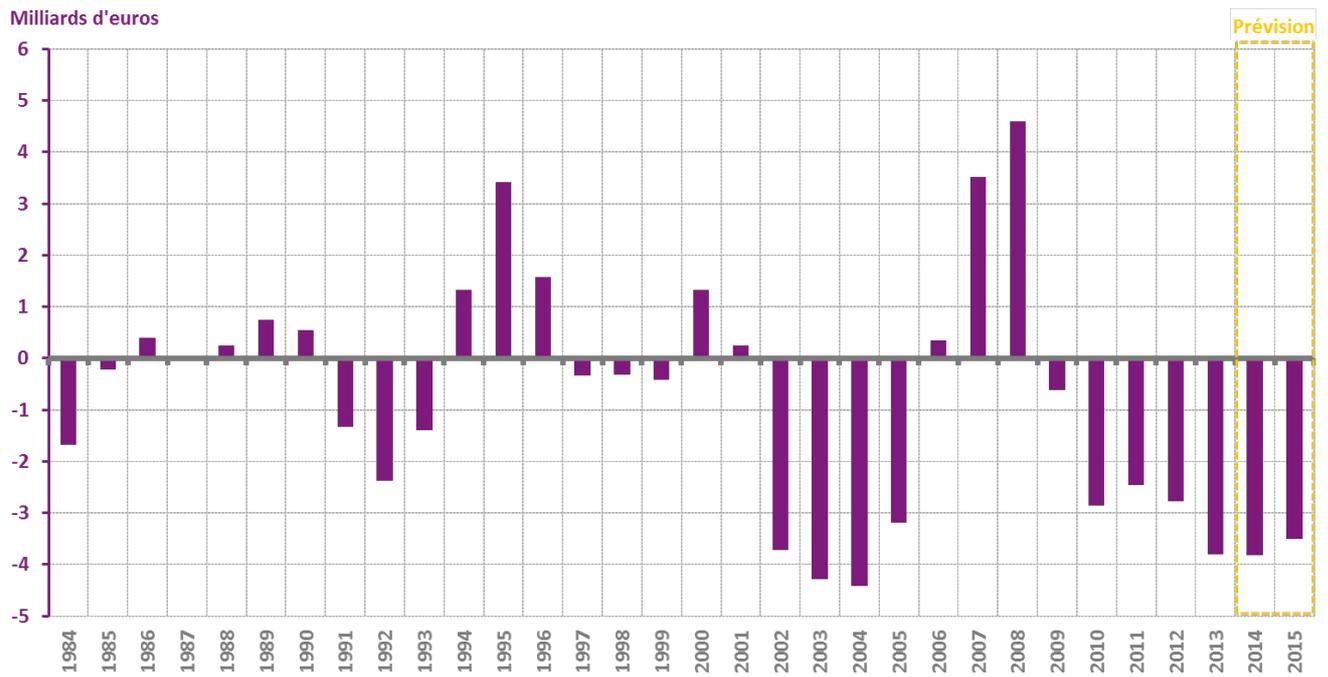
Tableau 3 - Situation financière de l'Assurance chômage résumée

<i>En millions d'euros, au 31 décembre</i>	2013	2014 Prévision	2015 Prévision
<i>Contributions et autres produits</i>	33 197 (+2,3%)	33 780 (+1,8%)	34 332 (+1,6%)
Total des recettes	33 233	33 808	34 347
<i>Dépenses allocataires</i>	33 694 (+5,7%)	33 891 (+0,6%)	34 221 (+1,0%)
Total des dépenses	37 230	37 616	38 061
SOLDE = RECETTES - DÉPENSES	-3 997	-3 809	-3 714
Éléments exceptionnels	200	6	217
Variation de trésorerie	-3 797	-3 803	-3 497
Situation de l'endettement net bancaire	-17 588	-21 391	-24 888

Notes :

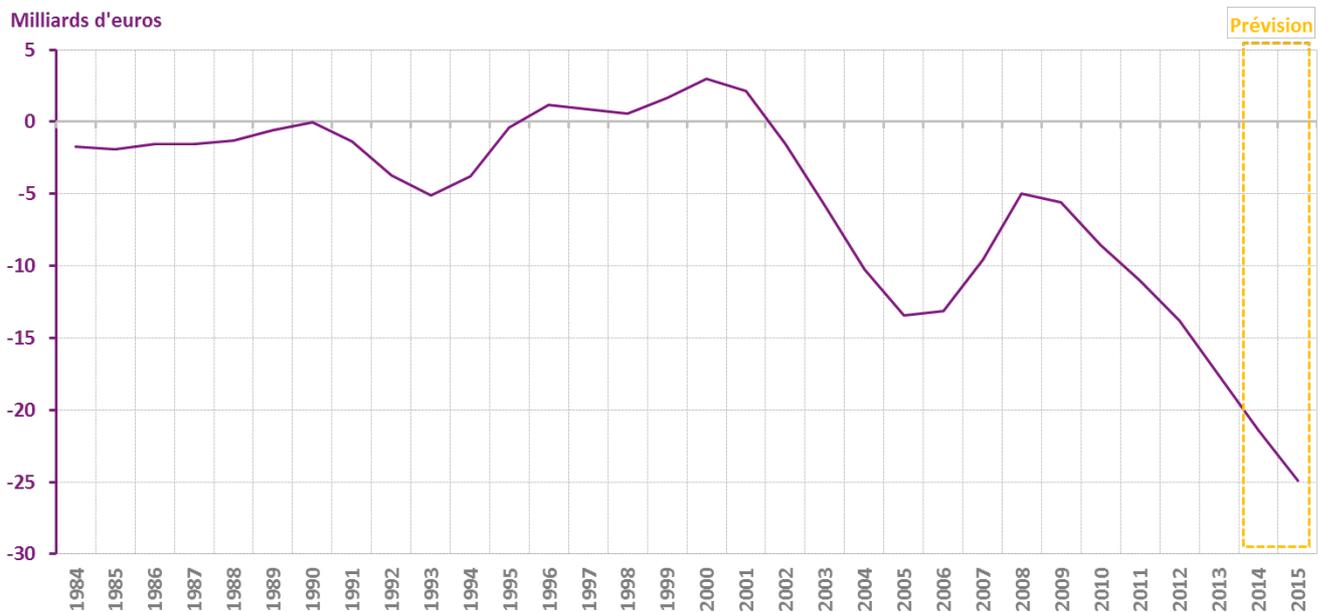
- +200 millions d'euros apparaissent en éléments exceptionnels en 2013, 6 M€ en 2014 et 217 M€ en 2015 au titre d'une variation du compte courant de Pôle Emploi et de cessions immobilières.
- Le détail de la situation financière se trouve en annexe.

Graphique 6 – Variation de trésorerie de l'Assurance chômage



Source : Unédic, prévisions Unédic

Graphique 7 – Situation financière de l'Assurance chômage au 31 décembre



Source : Unédic, prévisions Unédic

ANNEXE

Tableau 4 - Situation financière de l'Assurance chômage détaillée

En millions d'euros, au 31 décembre

	2013	2014 Prévision	2015 Prévision
Contributions et autres produits	33 197	33 780	34 332
Contributions	32 319	32 864	33 370
Autres produits, conventions diverses (y compris UE)	224	239	289
Participation entreprise CSP / CRP	654	676	673
Gestion administrative	36	28	15
Total recettes	33 233	33 808	34 347
Dépenses allocataires	33 694	33 891	34 221
Allocations brutes	30 846	31 053	31 247
ARE / AREF	29 738	29 883	30 094
CSP / CRP / CTP, y compris équivalents ARE	1 924	1 991	1 980
Indus, avances et acomptes	-822	-826	-832
Autres allocations (décès, ...)	5	5	5
Aides	901	881	900
Aides à la reprise et création d'entreprise	743	721	736
Autres aides (adr, aide fin de droit, ...)	158	160	164
Prélèvements sociaux	-1 836	-1 845	-1 858
Caisses de retraites complémentaire	-1 274	-1 280	-1 289
Sécurité sociale (CSG, CRDS, maladie)	-562	-564	-568
Reversements et compléments	3 784	3 801	3 932
Caisses de retraites complémentaire (dont précomptes)	3 222	3 237	3 363
Sécurité sociale (CSG, CRDS, maladie)	562	564	568
Dépenses autres publics	56	92	105
Activité partielle, allocation partielle de longue durée (APLD)	48	87	100
Autres (AS-FNE, Plan rebond, ...)	8	5	5
Financement et frais de gestion opérateurs	3 249	3 301	3 358
10% Pôle Emploi ⁽¹⁾	3 138	3 188	3 242
Autres frais (accompagnement CSP, recouvrements)	111	113	116
Frais de gestion et décaissements sur immobilisations	60	38	36
Intérêts nets sur emprunts	170	295	340
Total Dépenses	37 230	37 616	38 061
SOLDE = RECETTES - DÉPENSES	-3 997	-3 809	-3 714
Éléments exceptionnels⁽²⁾	200	6	217
Variation de Trésorerie	-3 797	-3 803	-3 497
Situation de l'Endettement net bancaire	-17 588	-21 391	-24 888

(1) Le montant de la contribution de l'Unédic au financement de Pôle emploi en 2015 est estimé.

(2) +200 millions d'euros apparaissent en éléments exceptionnels en 2013, 6 M€ en 2014 et 217 M€ en 2015 au titre d'une variation du compte courant de Pôle Emploi et de cessions immobilières.

Note : Le taux de financement net moyen pondéré était de 1,20 % à fin 2013 et de 1,25 % à fin août 2014.